

Résumé non technique - Etude d'impact environnemental

Aménagement d'un lotissement - Ondemia

Commune de Païta

CAPSE 2019-670-0_RNT rev2

Décembre 2020

Dossier au titre de la réglementation du code de L'Environnement de la province Sud



CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT

3, rue Dolbeau – ZI Ducos – BP 12 377 – 98 802 Nouméa Cedex
Tel. : 25 30 20 – Fax : 28 29 10 – E-mail : capse.nc@capse.nc
SARL au capital de 1 000 000 francs CFP – RIDET 674 200.001

	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

Titre : Résumé non Technique de l'Etude d'impact environnement pour l'aménagement d'un lotissement à Ondémia

Demandeur : G. Darmizin – ONDEMIA PROMOTION

Destinataire(s) : DDDT

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev 2	26/04/21	M.R	C.D	C.DE	G.D	Commentaires DDDT
Rev 1	14/10/20	M.R	C.D	C.D	G.D	Commentaires DDDT
Rev 0	28/02/2020	M.R	C.D	C.D	G.D	Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalents qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT</small> <small>NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

SOMMAIRE

PARTIE I : RESUME NON TECHNIQUE	5
1. CONTEXTE	5
2. ETAT INITIAL	5
3. ETUDE DES IMPACTS	7
3.1. <i>Evaluation des impacts</i>	7
3.2. <i>Coûts des mesures</i>	22

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

AVANT PROPOS

La société ONDEMIA PROMOTION prévoit la réalisation d'un lotissement sur Ondémia, à l'Est de Beauvallon et Val Boisé, situé sur la commune de Païta.

Le projet consiste en la viabilisation de 810 lots sur un terrain de 130 hectares, regroupant 5 lots différents.

Du fait de son emprise, le projet est assujéti à la réalisation d'une étude d'impact environnementale au titre du code de l'Environnement de la province Sud (cf. article 130-3) :

1. Pour la réalisation d'un lotissement d'une superficie SHON supérieure à 20 000 m² ;
2. Pour la réalisation d'un défrichement d'une surface supérieure à 30 hectares ;
3. Pour la réalisation d'un défrichement sur des pentes supérieures ou égales à 30° ;
4. Pour la réalisation d'un défrichement à moins de 50 mètres d'une ligne de crête ;
5. Pour la réalisation d'un aménagement en zone humide de plus de 1000 m² ;
6. Pour la réalisation d'un défrichement sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre d'un cours d'eau, d'un ravin ou d'un ruisseau.

Concernant ce dernier point, le projet n'est pas situé sur le domaine public fluvial. Néanmoins, au titre de l'article 431-2, une analyse spécifique sera réalisée au niveau des zones d'écoulements préférentiels de par les fonctions physiques, hydrologiques et biologiques associées.

Le contenu de l'étude d'impact environnementale a été établi conformément au code de l'environnement de la province Sud, titre III, article 130-4.

L'étude d'impact environnemental a été rédigée sur la base des informations disponibles et seront susceptibles d'évoluer.

Le présent document est le résumé non technique de l'étude d'impact du projet d'aménagement d'un lotissement à Ondémia de 810 lots, commune de Païta.

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

PARTIE I : RESUME NON TECHNIQUE

1. CONTEXTE

Objet du dossier	Résumé non technique de l'étude d'impact environnemental pour le projet d'aménagement d'un lotissement de 810 lots sur la commune de Paita.
Description du projet	<p>Le projet concerne l'aménagement d'un lotissement de 810 lots constructibles. L'ensemble du projet concerne environ 130 hectares, et consiste en la création des voiries et la viabilisation des lots (hors création de plateformes).</p> <p>Les voiries réalisées permettront un bouclage avec les lotissements à proximité, à savoir Ma Plaine, Axelle et Cailloux.</p>
Localisation	Parcelles NIC 6355-931466, 639552-2412, 436230-1438 ; 639552-3014 ; 638551-8906, commune de Païta.
Justification du projet	<p>Le projet s'inscrit dans la démarche de développement du parc d'habitats résidentiels, en corrélation avec l'évolution démographique de la population de la commune de Paita, et plus largement du Grand-Nouméa.</p> <p>Il permettra de faire le lien avec trois zones déjà loties (Ma Plaine, Axelle et Cailloux) grâce à la mise en œuvre d'une voie de bouclage entre les différents lotissements.</p> <p>Le projet a été réfléchi de manière à prendre en compte au mieux les principaux enjeux environnementaux du terrain, et de réduire les impacts environnementaux du projet (pas de terrassement en ligne de crête, taille des lots cohérents...).</p>

2. ETAT INITIAL

Milieu physique	<p><u>Milieu terrestre</u></p> <p>Sol constitué de formations fluviatiles et littorales du miocène, de flysch indifférencié du Crétacé, de flysch gréseaux volcanoclastiques et de flysch olistolites. Les substrats géologiques possèdent un potentiel d'érosion de moyen à très fort.</p> <p>Qualité de l'air moyenne de par la localisation du projet à proximité de la voie revêtue RP1 pouvant avoir un fort trafic aux heures de pointe.</p> <p>Après reconnaissance du site, celui-ci ne comporte pas de cours d'eau appartenant au domaine public fluvial. Toutefois, le site comporte un maillage hydrographie incluant des talwegs majeurs en parcelle Nord, reliés à une zone humide naturelle et rejoignant en aval la Carignan.</p> <p>Le terrain comporte une petite surface au Sud de la parcelle, considéré comme zone inondable à aléas faible et fort.</p> <p>La topographie du site comporte de fortes pentes, avoisinant les 30° en certains endroits. Les plus fortes pentes sont situées au Nord-Ouest du site, avec une altitude maximale de +153m RGNC en ligne de crête. La plus faible altitude du site est située à l'extrême Sud de la parcelle, avec +4m RGNC.L</p>
Milieu naturel	<p><u>Flore</u></p> <p>Terrain présentant quatre types de formations végétales : une savane mixte anthropisée comportant plusieurs espèces envahissantes de type faux poivriers, sensibles etc., des pâturages, et en très faible proportion, les zones humides avec des plantes semi-aquatiques (aucun cours d'eau reconnu comme tel par la DAVAR) sont 3 artificielles et 1 naturelle (parcelle Nord). 44 espèces dénombrées</p>

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

Faune	<p>sur site, dont 5 invasives et 4 endémiques à large répartition. Aucune espèce protégée n'a été observée.</p> <p><u>Faune</u></p> <p>Inventaire de l'avifaune : 19 espèces contactées (vus/entendus), dont 4 endémiques, 10 indigènes et 5 introduites. 11 des espèces sont protégées par le code de l'environnement de la province Sud, et 2 sont inscrites en préoccupation mineures sur la liste rouge de l'UICN.</p>
Milieu humain	<p>Le site d'implantation n'est pas occupé, et est entouré de tissu urbain discontinu.</p> <p>Le site n'est pas viabilisé.</p> <p>Voie RT1 à proximité.</p> <p>Pas de bruit hormis habitations et voiries, lumières provenant de l'éclairage urbain et des habitations alentours.</p> <p>Plusieurs installations ICPE soumises au régime de Déclaration (collège, réparations automobiles).</p> <p>Moyenne valeur paysagère du site.</p>

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

3. ETUDE DES IMPACTS

3.1. EVALUATION DES IMPACTS

MILIEU PHYSIQUE					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
Qualité de l'air	<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les gaz d'échappement des véhicules et engins travaillant sur site ; - Les gaz de combustion des groupes électrogènes potentiellement nécessaires ; - Les poussières émises par les travaux de terrassement et la circulation des engins ; - Les poussières émises par les travaux généraux (opération de meulage, tronçonnage, etc.). 		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'échappement des gaz de combustion ne comportera aucune obstruction risquant de gêner la diffusion des effluents gazeux ; - Les engins doivent être entretenus et contrôlés très régulièrement, répondant aux normes en vigueur en matière d'émissions de gaz de combustion ; - Arrosage pour limiter les émissions de poussières ; - Réduction de vitesse pour limiter les émissions de poussières ; - Limiter le nombre de groupes électrogènes sur site. 		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU PHYSIQUE					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
	<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rejets atmosphériques induits par la réalisation du projet seront les gaz d'échappement des véhicules personnels des futurs habitants du lotissement. - Quantités de gaz de combustion émises directement liées à l'entretien des véhicules et au type de carburant consommé (estimation de 1620 véhicules supplémentaires, à raison de 2 voitures par lot). 		<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les zones de voirie seront revêtues, évitant ainsi l'envol de poussières engendré par la circulation ; - Limitation de la vitesse au sein du lotissement ; - Voie de bouclage permettant de limiter les arrêts ; - Mise en place d'un plan de circulation pour une fluidité optimale, afin de réduire les phases d'arrêt et de démarrage 		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire
Gestion des eaux	<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de fossés qui se déverseront dans des bassins tampons, placés en amont des exutoires, avant de rejoindre le réseau d'eaux pluviales public. - Manipulation de produits polluants tels que les laitances de béton et les produits bitumineux. - Fuites de fluide des engins (essence, huile, etc.), des abandons de déchets, des eaux de nettoyage souillées, des eaux domestiques non traitées. 		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des sanitaires de chantier temporaires seront installés pour le personnel, en quantité suffisante et régulièrement entretenus. - Le stockage d'hydrocarbure est fortement déconseillé. S'il est obligatoire pour des raisons techniques, il se fera sur bac de rétention (capacité de rétention de 100% du volume) et à une distance minimum de 10m de tout talweg, zone humide ou zone inondable. - Les stockages de matériaux et outils ainsi que le stationnement des engins se feront à une distance minimale de 10m de la zone inondable, et uniquement sur les zones de terrassement ; - Les tas de produits bitumineux sont proscrits sur le chantier ; - Pas de terrassement en ligne de crête ; 		

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
			<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ouvrages de gestion des eaux pluviales au plus près des sous bassins versants, - Les produits toxiques, dangereux ou polluants seront stockés sur bac de rétention et si possible à l'abri des intempéries. - Les nettoyages des bétonnières réalisés sur une zone délimitée avec une fosse de décantation équipée d'un géotextile. Aucun rejet de laitances de béton dans le milieu naturel n'est admis sur site (ou à proximité). - Des kits antipollution devront être présents dans chaque gros engin de chantier. Les entreprises participant à la phase chantier s'assureront que leurs employés savent utiliser ces kits. - Les déchets (même en faible quantité) devront être stockés dans une benne ou poubelle afin de limiter les abandons et envol. Les déchets dangereux doivent être triés à part. - Une fosse de décantation devra être mise en place en amont de la zone humide et du talweg sur la parcelle Nord afin d'éviter l'apport de fine dans le milieu naturel. En parcelle Sud les bassins de décantation seront situés en amont des exutoires pour décanter les EP, avant leur rejet dans le réseau. - Le plan de gestion des eaux sera évolutif en fonction de l'avancement des travaux. 		
Gestion des eaux	Exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Eaux pluviales (eaux de lessivage des aires étanches (voiries, parkings...) et non étanches, des toitures des bâtiments...) 		Exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un plan de terrassement : absence d'ouvrages de relèvement, privilégier des pentes douces dans zones de talweg, permettant de conserver les écoulements 		Aucune mesure de compensation nécessaire

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> - Eaux usées domestiques. - Zones inondables au niveau de l'accès au lotissement et de la plateforme scolaire. 		<p>naturels et favorisation de l'infiltration des eaux pluviales par les deux noues installées sur site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme scolaire calée hors d'eau ; - Accès au lotissement depuis la RT1 sera submersible ; - L'exutoire du bassin de rétention à l'extrême sud de la parcelle d'étude sera raccordé à l'ouvrage cadre existant au niveau de la RT1 et possèdera les mêmes dimensions que celui-ci. - Les eaux de ruissellement sont collectées et acheminées vers deux exutoires principaux. Ces exutoires seront dimensionnés selon les techniques ordinairement appliquées (Instruction Technique, 1977). - Le système d'assainissement autonome du groupe scolaire fera l'objet d'un dimensionnement adapté en fonction du nombre d'équivalent habitant calculé. - Concernant les eaux usées, chaque lot habité aura son assainissement autonome. Chaque système d'assainissement sera présenté dans le permis de construire et fera donc l'objet d'une analyse par les services de l'urbanisme. 		
Topographie	<p>Chantier</p> <p>Les incidences potentielles liées à la gestion des déblais et des remblais peuvent être, en toute théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrave à l'écoulement des eaux, - dispersion d'espèces de flore ou de faune envahissantes consécutives aux mouvements de terrain, 		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de déblaiement seront limitées au strict nécessaire, - Les opérations de terrassement seront planifiées en dehors de la saison pluvieuse dans la mesure du possible, - Les déblais seront réutilisés sur site, 		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire

 CAPSE <small>10 ANS</small> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> - lessivage des terrains, perte de la terre végétale, etc., - découverte d'anciennes pollutions. 		<ul style="list-style-type: none"> - Les terres végétales seront régalées sur l'ensemble des zones non imperméabilisées, - Les terrassements ne seront pas en ligne de crête, - Mise en place d'un ouvrage de gestion des eaux au plus proche des sous bassins versants, - Les zones de stockage des matériaux seront délimitées et seront éloignées d'à minima 10m de tout talweg, zone humide ou zone inondable, lorsque cela est possible, - Les zones de stockage ne seront pas situées en dehors des zones de terrassement, - Les matériaux terreux stockés de façon temporaire seront utilisés pour la réalisation de merlons permettant d'éviter le transport de fines dans le milieu aquatique, - Des barrages anti-fines seront installés aux points bas du site, - Les stockages de matériaux terreux n'excéderont pas 3m de hauteur, - Les zones mises à nu seront rapidement revêtues ou construites. Si cela n'est pas possible, elles seront compactées pour limiter la pollution de l'air (poussières) ou des eaux de ruissellement, - Les travaux de terrassement seront contrôlés par un géotechnicien, - Le projet a été réfléchi de manière à ce qu'aucun matériau ne proviennent d'un site extérieur. Bien que les volumes de déblais et remblais soient très importants, les déblais seront réutilisés sur site pour le remblayage. 		

 CAPSE <small>10 ANS</small> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
			- Fossé de décantation principal en amont de la zone naturelle humide, ainsi qu'une succession de bassins de décantation en fonction des talwegs.		

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU NATUREL

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Espaces naturels et flore	<p>Chantier</p> <p>Surface de terrassement d'environ 56 Ha, impactant majoritairement de la savane à niaoulis, une formation végétale secondarisée (espèces envahissantes), des pâturages et des zones humides.</p> <p>Les incidences indirectes des travaux sur la végétation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de poussière, - Rejets d'effluents pollués lors de la phase chantier, - Erosion, - Perte de continuité écologique, - Mauvaise gestion des déchets. 		<p>Chantier</p> <p>Les mesures de réduction présentées dans la partie « Qualité des eaux », « Qualité de l'air » et « Topographie » permettront de limiter au maximum les impacts indirects sur la végétation à proximité du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les limites des zones à défricher seront balisées avant tout travail de défrichement pour s'assurer de leur préservation. - Afin de limiter la propagation d'espèces envahissantes, de manière préférentielle, les engins utilisés seront ceux dédiés au chantier pour la phase terrassement. Les engins de chantier resteront sur site durant la durée des travaux. - Pas de terrassement en ligne de crête pour limiter l'érosion. - Un arrosage des zones de travail par temps sec sera mis en place dès que de besoin pour limiter l'envol de poussières vers la flore jouxtant la zone de défrichement. - Les zones imperméabilisées seront limitées aux voiries dans le cadre de la viabilisation. - Régalage de la terre végétale : les zones non imperméabilisées feront l'objet d'un régalaage sur une profondeur de 20cm. 		<ul style="list-style-type: none"> - Replantation sur une surface de 35 372 m² à raison de 0,5 plant /m², soit 17 686 plants, avec une diversité minimale de 20 espèces. - Mise en défens sur 772 ml de la zone centrale de replantation ; - Eradication d'espèces envahissantes sur une surface d'environ 20 600 m² (en fonction des zones qui seront replantées) ; - Suivi des replantations sur 3 ans. - Campagne de communication sur le projet + démarche participative aux actions de replantations, d'éradication et de nettoyage de la mangrove ; - Suivi de la qualité de l'eau en phase chantier au niveau de la Carignan.

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU NATUREL

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <p>Les impacts potentiels en phase exploitation sont relatifs à l'entretien des acquéreurs de leurs espaces verts. Les enjeux sont faibles au vu des formations végétales sur site.</p>		<p>Exploitation</p> <p>Les mesures d'évitement appliquées lors de la conception du projet ont permis de limiter au maximum les surfaces de défrichement à des zones de faibles intérêts écologiques. A part les zones défrichées pour construire leur habitation, aucune autre zone ne sera défrichée en exploitation.</p>		<p><u>Suivi des mesures compensatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la replantation sur une durée minimale de 3 ans, incluant entretien et regarni en cas de mortalité. - Suivi de la restauration passive des herbacées sur une durée de 3 ans (zones régaliées) ; l'utilisation d'un drone pourra être envisagée au vu de la surface du suivi à réaliser. - L'entretien sera ensuite rétrocédé à la commune de Païta selon son acceptation, ou au syndicat de colotis. - L'entretien des zones plantées inclue l'entretien de la clôture. - Le détail de ce suivi sera inclus au sein du programme de mesures compensatoires.
Faune	<p>Chantier/ Exploitation</p> <p>Les sources indirectes d'impacts sur les populations aviaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'émission de bruit et de vibration, - Les nuisances lumineuses, - L'occupation de zones à proximité par l'Homme. 		<p>Chantier/ Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de réduction présentées dans la partie « espaces naturels et flore » permettront de limiter au maximum les impacts indirects sur la faune à proximité du site. - Evitement de la propagation de pestes majeures (type fourmis envahissantes). Ceci sera réalisé par l'utilisation préférentielle d'engins dédiés au chantier, lavés au préalable de leur arrivée sur 		<p>Aucune mesure de compensation et de suivi prévue.</p>

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU NATUREL

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
			<p>zone. De plus, aucun matériau extérieur ne sera utilisé pour le remblayage du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les défrichements se feront progressivement à l'avancement des travaux pour limiter les problématiques d'érosion. - Pas de terrassement en ligne de crête. - Travaux interdits en période nocturne. - Eclairages de la voirie seront orientés vers le sol ; - Les types d'éclairage employés respectent les réglementations de la SCO. 		

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Trafic routier	<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approvisionnement des matériaux nécessaires à la viabilisation des terrains, - La collecte des déchets (camions spécialisés), - L'approvisionnement en matériaux et la construction des infrastructures, - Le déplacement des ouvriers et camions. 		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chauffeurs prendront les précautions usuelles afin d'emprunter les voies publiques en toute sécurité. - Des panneaux de signalisation indiquant le chantier (avec la référence du permis de construire) seront positionnés de manière visible à l'entrée du site. Les véhicules de chantier devront sortir prudemment de la zone de chantier mais également du lotissement. Une 		Aucune mesure de suivi ou de compensation envisagée

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du trafic lié aux nouvelles habitations. 		<p>attention particulière sera apportée aux déplacements des engins de chantier à proximité du collège.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des autorisations de voirie seront demandées à la mairie de manière à optimiser le plan de circulation et les heures de circulation permises aux engins de chantier afin de limiter la gêne sur les autres usagers. Les engins de chantier resteront sur site durant la période des travaux. <p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 voies d'accès principales et dimensionnées pour fluidifier la circulation. - La parcelle prévue pour le groupe scolaire concerne une surface de 1,6Ha environ, permettant l'installation des infrastructures du groupe scolaire et d'un parking dédié au personnel et aux visiteurs (parents, bus scolaires.). Une signalisation adaptée sera mise en place. 		Aucune mesure de suivi ou de compensation envisagée
<p>Ambiance sonore, lumineuse, vibrations, champs magnétiques et odeur</p>	<p>Chantier</p> <p><i>Sources sonores :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engins de chantier, - Véhicules lourds, - Outils de chantier différents chocs de matériaux (chocs métalliques, etc.) <p><i>Lumineuses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de travaux de nuit 		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises travaillant sur le chantier respecteront les horaires de travail réglementaires, à savoir : du lundi au vendredi entre 6h et 18h. - Les équipements bruyants (groupe électrogène, compresseurs) seront équipés de capots permettant de limiter les émissions sonores et seront situés à distance des habitations proches dans la mesure du possible, - Les équipements et camions seront correctement entretenus afin d'éviter les nuisances sonores (chocs métalliques...), 		Aucune mesure de suivi n'est prévue

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <p><i>Sonores :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bruit généré par la circulation des véhicules lorsque les lots constructibles seront habités, - Le bruit émis par les habitants des lots (voix, musique, activités diverses...). <p><i>Lumineuses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairages de la voirie ainsi que, dans une moindre mesure, des éclairages intérieurs des logements. 		<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de circulation sur le chantier sera mis en place afin de limiter les manœuvres. 		
			<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éclairages nocturnes des infrastructures projetées devront éviter les éclairages inutiles, ce qui répond également à une logique d'économie financière. Les installations d'éclairage qui seront mises en place devront avoir une luminosité minimale et l'éclairage devra être dirigé vers le bas, c'est-à-dire axé sur la sécurité des personnes et la circulation en évitant un éclairage vers le ciel (au-delà de l'horizontal) engendrant gaspillage d'énergie et pollution lumineuse. 		

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Paysage	<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux de chantier engendreront des nuisances visuelles temporaires, le chantier n'étant que très peu visible depuis la R.T.1. Les habitations à proximité et situées notamment en hauteur seront les plus impactées par la vue du chantier. 		<p><u>Chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue propre du chantier (mise en benne, pas de déchets à l'abandon...), - Les zones de stockage des matériaux sont délimitées et respectées, - Des bennes sont mises à disposition pour la collecte des déchets, - Une zone de stockage des engins est délimitée et respectée, - Une campagne de communication auprès des habitants actuels à proximité du projet sera mise en œuvre pour indiquer les incidences du projet et son planning de développement. De même une campagne de communication auprès des nouveaux arrivants sera mise en place pour présenter les lotissements autour du projet, les mesures mises en place sur site pour éviter ou réduire les impacts. <p><u>Exploitation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones non imperméabilisées feront l'objet d'un régalaie de terre végétale ; - Les noues et fossés sont engazonnés ; - Les bassins de rétention sont aménagés dans le cadre d'une intégration paysagère de haute qualité environnementale, en utilisant des espèces endémiques / autochtones. - Les espaces verts feront l'objet d'aménagements paysagers de haute qualité environnementale et d'une 		Aucune mesure de compensation ou de suivi envisagée

 CAPSE <small>10 ANS</small> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
			<p>mise en valeur, en privilégiant les formations végétales endémiques / autochtones. Notamment, le lot situé en entrée de lotissement fera l'objet d'une attention particulière concernant son aménagement paysager.</p>		

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Occupation du sol et usages socio-économiques	<p>Chantier principales gênes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trafic, - bruit, - lumières, - aspect visuel (paysager), <p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'acceptation par habitants de proximité du fait des usages actuels (utilisation du site par quelques habitants, pour la chasse ou comme terrain de liberté pour chevaux). 		<p>Chantier et exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le stockage des matériaux. - Le stockage des outils, - Le stockage des déchets, - Le nettoyage des outils (nettoyage des bétonnières au niveau d'une fosse équipée d'un géotextile). - Si nécessaire, le chantier devra être sécurisé afin d'éviter tout acte de malveillance. - Une campagne de sensibilisation sera réalisée auprès des habitants actuels pour avertir du planning de chantier, présenter l'interlocuteur clé relai pendant le chantier pour toute demande d'information, présenter les mesures mises en place pour éviter et réduire les impacts pendant cette phase. 		Aucune mesure de compensation ou de suivi prévue

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
			<ul style="list-style-type: none"> - Une campagne de communication auprès des habitants actuels à proximité du projet sera mise en œuvre pour indiquer les incidences du projet et son planning de développement. De même une campagne de communication auprès des nouveaux arrivants sera mise en place pour présenter les lotissements autour du projet, les mesures mises en place sur site pour éviter ou réduire les impacts. 		

 CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

3.2. COÛTS DES MESURES

Déchets			
Mesures	Coûts indicatifs unitaires (en XPF)		
Location de bennes pour les déchets	10 000 CFP/mois		
Mouvements et traitement	10 000 CFP/mois		
Sanitaires de chantier	Location : 12 000 F/mois par unité Vidange : 7500 CFP/intervention (vidange et traitement des déchets hors déplacement)		
Mesures compensatoires			
Mesures	Prix unitaires	Surface concernée	Coût total estimé
Eradication EEV	80 XPF / m ² (évacuation des rémanents + installation de chantier non inclus) <i>Nota : le montant peut fortement varier en fonction de l'accessibilité du site.</i>	20 600 m ²	1 648 000 XPF
Replantation	1200 XPF / plant (hors regarni)	35 372 m ² , soit 17 686 plants	21 223 200 XPF
Mis en défend	36 000 XPF / 100ml (grillage à cerfs)	772 ml	277 920 XPF
Journée grand public *2	Inclus logistique, trouaison, opération éco-citoyenne (hors fourniture plant)	-	540 000 XPF
Plaquette de communication	Création du dépliant (2j) + impression (estimation sur 100 exemplaires)	-	200 000 XPF

Suivi et entretien	
Mesures de suivi / entretien	Coût estimé
Entretien des plants mensuel	20 XPF / plant soit 357 360 XPF par mois, pendant 3 ans = 12 864 960 XPF
Suivi des MC (1 visite avec rapport tous les ans pendant 3 ans). Prestation drone non estimé	350 000 XPF
Regarni : estimation à 30% de regarni (soit 5306 plants)	6 367 200 XPF

Annexes

**DOCUMENT CONFIDENTIEL – TOUTE DIFFUSION EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DE LA SOCIETE CAPSE NC.
SA DIFFUSION EST RESTREINTE AUX PERSONNES CITEES COMME DESTINATAIRES DANS LE PRESENT DOCUMENT.**

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT</small> <small>NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2019-670-01_RNT
	TYPE	Résumé Non Technique
Titre	Aménagement d'un lotissement à Ondémia – lot 130 – ONDEMIA PROMOTION	

Annexes

**DOCUMENT CONFIDENTIEL – TOUTE DIFFUSION EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DE LA SOCIETE CAPSE NC.
SA DIFFUSION EST RESTREINTE AUX PERSONNES CITEES COMME DESTINATAIRES DANS LE PRESENT DOCUMENT.**